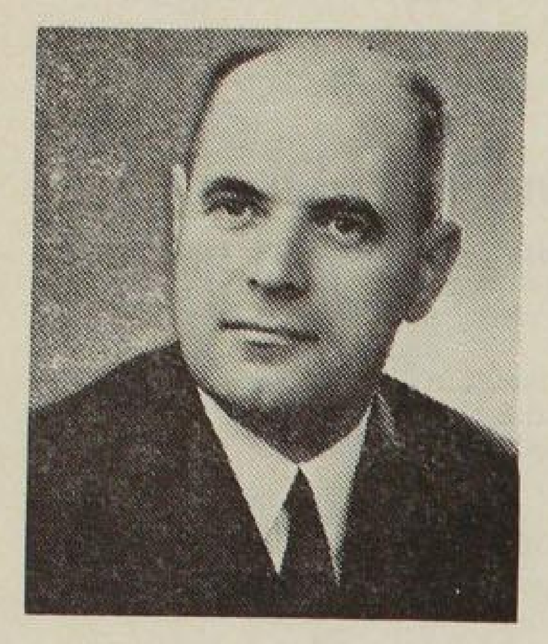
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 **TROISIEME CIRCONSCRIPTION**



Georges DAUGER

Directeur de C.E.G. — Adjoint au Maire de Descartes

CANDIDAT DU

Parti Communiste Français

pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Lucette CHAPEAU**

Viticultrice à Montlouis — Membre du bureau fédéral

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite vos suffrages comme candidat présenté par le Parti Communiste Français.

Ces élections auront, n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer par la mise en œuvre du programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

Comment laisserions-nous continuer la situation actuelle ? D'un côté, certains édifient d'immenses fortunes ; d'un autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et des jeunes diplômés. Les hommes du pouvoir U.D.R.-Indépendants-Centristes ploient sous les scandales.

Le programme commun ouvre des perspectives de changement et permet une autre issue.

PAYSANS, COMMERÇANTS, ARTISANS,

Les exploitations familiales disparaissent au profit des grandes. En Indre-et-Loire, de 1955 à 1970, 4600 exploitations de moins de 50 hectares sur 21 200 ont disparu. Par contre, la superficie des exploitations de plus de 100 hectares est passée de 100 000 hectares (28 % du sol) à 160 000 hectares (43 %).

L'habitat rural manque de confort. Dans les zones rurales de la circonscription, 70 % des habitants ne disposent d'aucune installation sanitaire et 50 % n'ont même pas l'eau courante. Les postes téléphoniques sont en nombre insuffisant et les liaisons sont souvent difficiles.

Le petit commerce a beaucoup souffert. Dans le seul arrondissement de Loches, 234 commerces ont fermé leurs portes de 1964 à 1969, tandis que les grandes surfaces se développent. La situation est identique pour les artisans.

D'où l'importance des dispositions prévues par le programme commun :

- contrôle de ventes foncières, application rigoureuse de la loi sur les cumuls.
- développement de la coopération ;
- nouvelle politique des prix, assurance contre les calamités agricoles ;
- établissement d'un régime de retraite pour les paysans et artisans comparable au régime général ;
- nouvelles dispositions fiscales pour les petits artisans et commerçants ;
- l'adduction d'eau dans les hameaux, le renforcement du réseau électrique (courant force), le développement du téléphone rural, l'aide à la modernisation de l'habitat sont des tâches urgentes auxquelles s'attachera un élu communiste de la circonscription.

TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE

L'industrialisation de notre région est insuffisante. La dépopulation touche la majorité de nos communes. Il y a trop peu d'emplois pour la main-d'œuvre féminine. Une compression de personnel dans une entreprise crée un véritable drame parce qu'il n'y a pas assez de débouchés sur place. L'industrialisation a tendance à stagner depuis quelques années.

Notre région souffre de la politique du pouvoir qui n'envisage le développement économique qu'en fonction du profit maximum immédiat.

Seule l'application du programme commun peut permettre de rééquilibrer l'économie du pays.

Il convient également d'améliorer le réseau routier et de désenclaver notre région qui, dans son ensemble, reste en dehors des grands courants de circulation.

Dans notre circonscription, les salaires sont inférieurs à la moyenne nationale et les entreprises ont tendance à surexploiter les travailleurs quoique les syndicats gagnent en influence et en combativité.

Le programme commun prévoit notamment dans l'immédiat :

- le relèvement général des salaires et le salaire minimum à 1000 F par mois ;
- l'abaissement de l'âge de la retraite et l'amélioration du sort des personnes âgées ;
- l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse ;
- le retour au remboursement de 80 à 100 % des dépenses de santé,
- l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises ;

∴

Le programme commun prévoit la **gratuité totale** de l'enseignement.

L'application du programme commun se traduira par une promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives pour les jeunes.

Les collectivités locales seront aidées notamment par le remboursement de la T.V.A. aux communes et la nationalisation des C.E.G. et C.E.S.

La démocratie sera pleinement rétablie.
Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement, à la paix.
Le gouvernement de la Gauche luttera efficacement entre la spéculation et l'inflation.



Les moyens existent pour opérer ce changement. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré notamment par :

— la reconversion de la force de frappe ;
— la lutte contre le gaspillage et la fraude fiscale ;
— la nationalisation de certains grands monopoles capitalistes (par exemple Dassault, les trusts pharmaceutiques).

Vous voterez pour le programme commun de gouvernement.

VOUS FEREZ CONFIANCE AU CANDIDAT COMMUNISTE

J'habite votre région dont je suis un élu. J'ai une longue expérience des affaires municipales. **Je connais particulièrement** bien les difficultés auxquelles vous vous heurtez. Tous ceux qui m'ont demandé un renseignement ou un service savent **que j'ai toujours** fait le maximum pour les satisfaire. Ma suppléante **Lucette CHAPEAU**, est paysanne et je suis moi-même **fils de petits paysans, c'est** dire que nous connaissons bien les problèmes du monde rural.

Le Parti Communiste a dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde mesure aujourd'hui les conséquences et a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

La loi électorale et le découpage arbitraire des circonscriptions défavorise considérablement le Parti Communiste. Pour que celui-ci soit représenté convenablement au Parlement, il lui faut donc un grand nombre de voix.

Mais même avec le système actuel, le Parti Communiste est un grand Parti parce qu'il a la confiance de près du quart des électeurs français. **C'est pourquoi les voix sont comptabilisées au plan national et TOUTES LES VOIX COMPTENT.** Aucune voix ne doit se perdre sur les candidats d'étiquettes variées, réformateurs, centristes, ultras, ne visant qu'à poursuivre la politique du régime actuel.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Parti Communiste a mené une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du programme commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le nombre de voix qu'obtiendra le Parti Communiste le 4 mars sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du programme commun. Les électeurs suivants, communistes ou non, élus locaux, militants syndicalistes, jeunes, vous invitent à voter G. **DAUGER, le 4 mars prochain.**

Vous en connaissez un certain nombre. Faites-leur confiance

C. BADAIRE, commerçant retraité, La Croix-en-Touraine.
A. BENICOURT, métreur, ancien conseiller municipal, La Ville-aux-Dames.
J. BONIN, artisan, conseiller municipal de Genillé.
A. BOURBON, retraité E.D.F., conseiller municipal, Villeloin-Coulangé.
L. BOUVET, cultivateur retraité, ancien maire d'Yzeures-sur-Creuse.
G. BRAULT, ouvrier transporteur, adjoint au maire, Charnizay.
C. CAZIN, ouvrier monteur, délégué d'entreprise, conseiller municipal La Celle-Saint-Avant.
E. COLIN, retraité, conseiller municipal Limeray.
J.-C. COSTE, instituteur Beaumont-Village.
A. CURASSIER, cultivateur, conseiller municipal de Bléré.
H. DUVERGER, cultivateur, militant syndical agricole, Betz-le-Château.
A. ESNAULT, agent E.D.F. Loches.
F. FUSTEC, inspecteur central P.T.T. honoraire, Courçay.
P. GAILLARD, conseiller municipal, ancien maire de Francueil.
L. GASSIOT, artisan, adjoint au maire, Le Grand-Pressigny.
V. GIRARD, cultivateur, maire de Civray-de-Touraine.
P. GUENAND, ouvrier du bâtiment, délégué d'entreprise, Montlouis.
R. HEMME, enseignant, La Ville-aux-Dames.
G. JEANNIN, commerçant, La Ville-aux-Dames.
R. JOURDAIN, cultivateur, conseiller municipal, ancien maire de Nouans-les-Fontaines.
P, LECOMTE, ouvrier photographe, militant syndical, Amboise.
M. LEGRAND, viticulteur, conseiller municipal, Francueil.
B. LIBOUREAU, cultivateur, Descartes.
P. MARCHANDEAU, Amboise.
J.-P. MARECHAUX, cultivateur, Le Petit-Pressigny.
M. MARTEAU, laitier, Conseiller municipal Descartes.
M. MARTEAU, enseignant, conseiller municipal, Montrésor.
J.-J. MARTIN, Amboise, sanctionné pour son action de solidarité sous l'uniforme envers les travailleurs en grève.
R. MARTIN, agent P.T.T. Loches.
R. MAUBERT, conseiller municipal Montrésor.
M. MICHAUD, enseignant, Conseiller municipal Descartes.
C. MONDON, commerçant retraité, conseiller municipal Descartes.
R. MOREAU, P.T.T. Saint-Flovier.
J. MORETTE, Directeur d'école, conseiller municipal, Descartes.
D. MULARD, instituteur, maire de Marcé-sur-Esves.
M. NEVERS, éleveur, déporté résistant Chevalier Légion d'honneur, Amboise.
R. NORMANDEAU, géomètre-expert, conseiller municipal de Bléré.
M.-L. PLANTIER, employée, déléguée d'entreprise, Descartes.
M. PONTLEVOY, cultivateur, militant syndical agricole, La Croix-en-Touraine.
R. PROUX, retraite ancien résistant, Loches.
L. ROYER, cultivateur, conseiller municipal Tournon-St-Pierre.
G. TESSIER, cultivateur, conseiller municipal, Villedomain.
A. THIBAULT, inséminateur, Reignac.
B. TRANCHANT, ancien maire de Marcé-sur-Esves.
G. TREMBLAIS, ouvrier papetier, délégué d'entreprise, Descartes.

Votez et faites voter

Georges DAUGER

Lucette CHAPEAU

imp. « I. V. d. P. »

Vu, le Candidat.